

## Amicale Laïque :

Pour ce premier Mot du bulletin Municipal de l'année 2024, toute l'équipe de l'Amicale Laïque de Saint-Hilaire vous souhaite une très belle et heureuse année 2024 ! Nous avons terminé l'année 2023 avec nos 56 écoliers sur les planches lors de très belles représentations sur scène le 16 décembre 2023. Merci à nos institutrices pour le travail fourni ! Bien évidemment, les élèves ayant été tous très sages, le père Noël a pu venir leur déposer des petits sachets de chocolats, préparés par le soin des lutins de l'Amicale Laïque !

Encore pleins de belles choses à prévoir pour 2024 !

Nous commençons par les sessions théâtrales avec un arrêt obligatoire à Saint-Hilaire le 23 Mars à 20h30 et le 24 Mars à 15h, à la salle des fêtes de Saint-Hilaire ! Les manifestations de l'Amicale laïque se continueront avec la bourse aux vêtements le 5 mai à partir de 9h, par la Grande Récré le 28 Juin à partir de 16h30 et les retrouvailles de l'Amicale Laïque pour ses **72 ans** le 29 Juin à partir de 12h. A très bientôt !

La Présidente.

## Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 :

L'Association vous invite le Dimanche 07 Avril. Cette journée débutera à 10 h devant l'atelier communal, par l'inauguration du « Trompe l'œil » qu'elle vient de faire réaliser par l'Entreprise Haut-Les Murs de Lyon, suivie par un repas à 13 €, puis l'Assemblée Générale et se poursuivra par un après-midi rythmé par la chasse aux œufs et de nombreux jeux.

Le Samedi 06 Juillet, Marché Bourbonnais d'Eté, en semi-nocturne, Produits du Terroir et Artisanat Local, sur le stade à partir de 16 h, suivi d'un repas à 14 € autour d'un jambon cuit à la broche.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement et nombreux au 06/69/11/82/72 ou 06/67/16/54/68, pour participer à ces repas et permettre à l'Association de poursuivre l'entretien du Patrimoine de notre Village.

La Présidente.

## Comité des Fêtes :

Souhaitant que 2024 soit un succès comme 2023 grâce à votre présence, nous vous invitons à nos prochaines manifestations qui commenceront par une marche familiale à énigmes le samedi 25 mai suivi d'un repas. Tous les détails seront dans votre boîte aux lettres prochainement. Puis fêtons ensemble la fête de la musique le 22 juin avec le groupe « Salt and pepper » en première partie de soirée et « Flash music 03 » jusqu'au bout de la nuit !

Dans le prochain bulletin nous vous détaillerons la fête patronale du 30/31 août qui sera différente des années précédentes et un repas de fin d'année le 9 novembre. C'est toujours un plaisir de vous revoir.

Le Président.

## Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

Le dimanche 31 mars, St-Hilaire-en-Bourbonnais organise ses traditionnelles Rifles de Pâques avec bien sûr de nombreux lots à gagner... rendez-vous à 14h00. L'été prochain, si nous n'avons pas de rassemblement des Saint-Hilaire de France, l'association organisera la visite d'un Saint-Hilaire.

Le vice-président.

## La Vie des Associations et de la Commune :

(pour les manifestations nécessitant une inscription se rapprocher du Président de l'association concernée)

**Le 23 mars** : Séance théâtrale de l'Amicale Laïque à 20h30, salle des fêtes

**Le 24 mars** : Séance théâtrale de l'Amicale Laïque à 14h30, salle des fêtes

**Le 28 mars** : Carnaval du Club des Anciens des Bords du Morgon avec les enfants de l'école, 14h dans les rues de Saint-Hilaire

**Le 31 mars** : Rifles de Pâques de St-Hilaire-en-Bourbonnais à 14h00, salle des fêtes

**Le 4 avril** : Concours de belote du Club des Anciens des Bords du Morgon, à 14h, salle des fêtes

**Le 7 avril** : 10h Inauguration du Trompe-l'Œil par la Municipalité et les Amis du Patrimoine suivi d'un vin d'honneur, à l'atelier municipal

12h repas de l'Assemblée Générale des Amis du Patrimoine, salle des fêtes  
14h30 Assemblée Générale des Amis du Patrimoine suivie d'un après-midi récréatif, salle des fêtes

**Le 30 avril** : Animation du RAM, à partir de 9h, salle des fêtes

**Le 5 mai** : Bourse aux vêtements de l'Amicale Laïque, à partir de 9h, salle des fêtes

**Le 8 mai** : Défilé de commémoration de l'Armistice de 1945 à 9h45 devant la Mairie

**Le 25 mai** : Marche du Comité des Fêtes, suivie d'un repas, dès 9h, salle des fêtes

**Le 7 juin** : Pot des Saint-Hilairois, de la Municipalité à 18h30, Salle des fêtes

**Le 9 juin** : Elections Européennes de 8h à 18h, salle polyvalente

**Le 16 juin** : Loto-Rifles du Club des Anciens des Bords du Morgon, 14h00, salle des fêtes

**Le 22 juin** : Fête de la Musique du Comité des Fêtes, à partir de 18h30, stade

**Le 23 juin** : Brocante à la ferme des Pépites du Passé, dès 8h00, Visinière

**Le 28 juin** : La Grande Récré de l'Amicale Laïque, à partir de 16h30, stade

**Le 29 juin** : Repas des 72 ans de l'Amicale Laïque, 12h00, salle des Fêtes



# BULLETIN MUNICIPAL

Trimestriel  
Numéro 88  
Mars 2024



### Le mot du Maire.

**A nouvelle année, nouveaux projets, ceux de la Commune sont souvent très longs à aboutir, le temps de monter les dossiers, de trouver les financements, de répondre à toutes les normes, de lancer études et marchés publics, avant toute réalisation importante. De ce fait l'habitat inclusif ne verra le jour qu'en 2024.**

**Au niveau assainissement, l'obligation faite de séparer les eaux usées des eaux pluviales au plus tard en 2025, nécessite de refaire la partie sud du réseau du bourg. Le SIVOM compétent pour les eaux usées lance le chantier cette année sur la Route du Montet, par conséquent l'ancien réseau deviendra le réseau de collecte des eaux pluviales, mais il devra être suivi et remis en état par endroit. De compétence communale, ce réseau d'eaux pluviales aura un impact financier non négligeable sur notre budget. D'autres projets seront débattus et soumis au vote du Conseil Municipal prochainement.**

**Les associations participent également aux projets communaux, j'en veux pour preuve la réalisation du trompe-l'œil financé en totalité par les Amis du Patrimoine que je remercie. Chantier sur lequel je tiens à remercier également Didier LEVIEUX qui a participé auprès de l'entreprise DA COSTA de Souvigny pour restaurer le pignon antérieurement à la réalisation de cette oeuvre.**

**Vous découvrirez à la fin de ce bulletin, toute la richesse des animations de la vie associative de notre Commune au travers des manifestations proposées, du théâtre à la marche, en passant par des concours de belote, des lotos ou brocante. Cette année, les élections européennes se dérouleront en juin. Si vous n'êtes pas inscrit ou si vous voulez vous en assurer, n'hésitez pas à appeler en Mairie. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mai. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE.**

**Enfin, comme depuis quelques années, je vous invite à nous retrouver début juin pour le POT DES SAINT-HILAIROIS, l'occasion de faire le point sur la vie saint-hilairoise et de partager un bon moment de convivialité.**

**Je vous souhaite une bonne lecture.**

Le Maire.

## Numéros Utiles :

⇒ Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30, plus le mercredi de 13h30 à 16h30 et une permanence des élus le samedi de 9h00 à 12h00

⇒ Mairie téléphone : 04.70.66.50.78 ou le 09.64.04.09.03

⇒ Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais : 04.70.67.11.89

⇒ SAMU : 15

⇒ Pompiers : 18 ou le 112

⇒ Gendarmerie : 17 ou la brigade de Bourbon-l'Archambault au 04.70.67.00.55

⇒ Violences conjugales : 3919 n° d'écoute, d'information et d'orientation gratuit

⇒ Enfants maltraités : 119

⇒ Harcèlement scolaire : 3020

⇒ Cyberharcèlement : 3018

⇒ Médecin de garde : 15 ou le 04.70.48.57.87

⇒ EDF : 3404

⇒ Enedis Moulins : 09.72.67.50.03

⇒ SIVOM Eau et Assainissement Nord-Allier de Saint-Menoux : 04.70.43.92.44

⇒ SICTOM Sud-Allier de Bayet : 04.70.45.51.67

⇒ Déchetterie de Tronget : 06.73.67.36.73

⇒ Dépôt de déchets verts : ISDI communale 04.70.66.50.78



Directeur de Publication :  
Olivier GUIOT, Maire

Dépôt Légal : 2024

Comité de Rédaction :  
Mélanie BARANGER  
Eddy DAMIEN  
Françoise DOUNIAU-  
FRANCOIS  
Christelle MEUNIER  
Nicole PETITJEAN

Impression : Comcom  
du Bocage Bourbonnais

Site internet :  
<http://saint-hilaire03.weebly.com>

Facebook :  
Saint-Hilaire 03

## Sommaire :



### Page 1

- \* Le Mot du Maire
- \* Numéros Utiles

### Page 2

- \* Accueil de Loisirs
- \* C'est passé...
- \* CCAS
- \* Travaux

### Page 3

- \* Installation
- \* Infos Utiles
- \* Communauté de Communes

### Page 4

- \* Amicale Laïque
- \* Amis du Patrimoine
- \* Comité des Fêtes
- \* St-Hilaire-en-Bourbonnais
- \* La Vie des Associations
- \* Etat Civil

\*\*\*\*\*

## Accueil de Loisirs :

Notre Accueil de Loisirs reçoit les enfants scolarisés à Saint-Hilaire de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h30. Pour bénéficier de ce service, les parents doivent inscrire leur enfant auprès de la Mairie ou des encadrants. Il est proposé un petit-déjeuner le matin jusqu'à 8h15 et un goûter l'après-midi, compris dans le tarif de la période. Des activités adaptées telles que arts plastiques, lectures, jeux de plein air, jeux de société, dessin, sont animées par Aurélie DE ARAUJO ABREU le matin et Eric BOUCHON le soir.

Les tarifs par période sont encadrés par la CAF et la MSA en fonction des revenus des parents et ils sont dégressifs en fonction de la fréquentation de tous les d'enfants de la famille.

La Municipalité a signé des conventions avec chacun de ces organismes pour participer au financement de ce service.



## C'est passé.... :

Le 21 décembre, le Père Noël nous a fait la surprise de sa visite à l'école. Les enfants des 3 classes se sont rassemblés dans le hall de la maternelle, le Père Noël a offert des puzzles sur les chantiers, la ferme, les animaux et Paris aux maternelles, des livres aux CP-CE1 et bandes dessinées aux CE2-CM1-CM2. Des friandises ont été offertes par l'Amicale Laïque. Comme chaque année les enfants ont chanté et dansé pour le Père Noël. Le Père Noël a ensuite distribué des papillotes aux bambins non scolarisés.

## CCAS :



### Tarif et modalités du portage des repas à domicile :

Depuis le 1er janvier 2024, le prix du repas s'élève à 6,35 € au lieu de 6.30 €. À noter, qu'il est possible de bénéficier d'un potage supplémentaire pour 0.60 €. Ce service est quotidien, dimanches et jours fériés compris. Il contribue au maintien à domicile des personnes âgées, soulage les personnes convalescentes et toute personne en cas de situation spécifique. Pour tout renseignement, la personne intéressée doit contacter la Mairie, la veille au plus tard de la mise en place du service. Ce repas est composé d'une entrée, d'un plat garni, fromage, dessert et pain. Les régimes diététiques sont respectés.



## Travaux :



### Réalisés :

La salle de réunion de la Mairie vient d'être rénovée suite au dégât des eaux subi en juin 2023. L'assurance a pris en charge la totalité des travaux de peinture, de remplacement du faux plafond, de ponçage et vitrification du parquet ainsi que les matériels endommagés.

Coût 10 966 €. De ce fait la salle de réunion est de nouveau disponible, et l'accès à la bibliothèque municipale est enfin rétabli.

### En cours :

Le diagnostic sur le radon obligatoire dans les bâtiments recevant du public est en cours au groupe scolaire. Pour information, le diagnostic amiante a été effectué en juillet 2023.

### Projets :

- \* Cette année encore le Conseil Municipal inscrira au budget un programme de voirie. La commission des travaux a déjà travaillé sur ce dossier et va proposer les voiries les plus abîmées.
- \* Suite à la construction de la nouvelle station d'épuration du bourg, conformément à la demande des Services de la Police de l'Eau, nous devons entreprendre la mise en séparatif du réseau des eaux usées et pluviales, le long de la route du Montet jusqu'à la Rue de l'Etang.
- \* Le Conseil va lancer l'étude de la rénovation du reste des éclairages publics vieillissants pour les transformer en éclairage à LED, pour poursuivre la réduction de nos factures énergétiques.
- \* Une étude thermique du groupe scolaire sera proposée afin d'identifier les zones de déperdition énergétique. Ce diagnostic est aussi obligatoire si l'on veut obtenir des subventions qui nous permettront de réaliser les travaux nécessaires aux économies d'énergies et au bien-être de nos enfants.
- \* Les DPE (Diagnostiques de Performance Energétique) seront établis pour chacun de nos logements locatifs.
- \* À la demande des enseignantes, des jardinières et des bancs pourront être installés dans la cour de l'école. Par ce biais et en partenariat avec l'équipe maraîchage de l'ESAT, les enfants pourront découvrir comment poussent les plantes. Ils sèmeront, arroseront et récolteront leur production. Nous vous tiendrons informés de leur récolte.

## Installation :

Originaire de Saint-Hilaire, Thibaut PASQUIER a créé sa société d'égavage nommée L'Écureuil Elagage depuis cet automne. Il propose des travaux de diagnostic, de débroussaillage, d'égavage, de démontage et d'abattage.

Vous pouvez le contacter au 06.49.54.30.91 ou par mail à l'adresse suivante [leecureilelagage03@gmail.com](mailto:leecureilelagage03@gmail.com)

Thibaut Pasquier  
Élagueur Grimpeur



## Infos Utiles :



\* Camping : Le Conseil Municipal a voté ses nouvelles dates d'ouverture du week-end de Pâques au week-end de Toussaint.

\* Arnaque : Quand vous recevez des messages suspects sur votre téléphone par sms vous pouvez les transférer au 33700 numéro spécial pour la lutte contre les SPAMS. De même, transférez les mails douteux à [fraude-bretic@interieur.gouv.fr](mailto:fraude-bretic@interieur.gouv.fr).

\* Elections européennes : Le dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente. Si vous n'êtes pas inscrits sur nos listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 3 mai, en Mairie ou par internet.

\* Procuration de vote : Si vous êtes dans l'impossibilité de pouvoir venir au bureau de vote le jour des élections, vous pouvez faire établir une procuration à un autre électeur de votre choix. Pour cela vous pouvez pré-remplir une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), puis vous rendre en gendarmerie pour enregistrer votre procuration. Elle est à établir au plus tôt, de manière à ce que le bureau de vote l'ait reçue avant le jour du scrutin.

\* Si vous avez un projet d'équiper votre toit en panneaux photovoltaïques, vous pourrez découvrir le potentiel solaire de votre toit, grâce au cadastre solaire proposé gratuitement par le SDE03. Vous trouverez joint à ce bulletin, un document présentant cet outil.

## Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

Logo : Ci-joint, le nouveau visuel du logo de la Communauté de Communes.



Territoire 0 chômeurs : Initié il y a 4 ans, ce projet devait amener les chômeurs de longue durée à retrouver du travail en créant une Entreprise à But d'Emploi. Ce projet n'a pas pu être financé et n'aura donc pas de suite.

Bâtiment Communautaire : Suite à la demande du délégué de Saint-Hilaire, le Président annonce que le Bâtiment ne sera livré qu'à l'automne. Ce projet a déjà connu de nombreux retards.

Plan d'eau de Vieure : Ce projet est en attente des financements. Des demandes de subventions ont été votées et déposées auprès des différents financeurs dans l'espoir d'arriver à 80 % des 10 millions d'euros hors taxes du projet. Photo ci-dessous.



Finances : Vu l'évolution des charges de personnel de la Communauté de Communes, les élus de Saint-Hilaire s'inquiètent du coût de cette charge par habitant.

Graphique ci-dessous.

Source des données : Direction Générale des Collectivités Locales.

